

Délibération 3.18
BUDGET SUPPLEMENTAIRE / DECISION MODIFICATIVE N° 2

Intervention de Hubert Wulfranc

Monsieur le Président,

Le projet de décision budgétaire modificative examiné aujourd'hui indique que l'encourt de la dette du Département était évalué à 1,235 milliards d'euros fin 2014 pour une capacité de désendettement de 6,7 ans et une capacité d'autofinancement de 184 millions d'euros. Et je ne parle même pas du niveau des reports...

Si les coupes opérées dans les dotations d'Etat versées au Département sont légitimement préoccupantes (- 18,5 millions d'euros sur la DGF et la Dotation Générale de Décentralisation) dans un contexte d'effet ciseaux produit par une progression continue des dépenses sociales obligatoires, il demeure que la situation de notre collectivité n'est pas aussi noire que l'affirmait la droite lors de la campagne électorale.

En effet, si on adopte le modèle de gestion « en bon père de famille » si cher à la droite, notre niveau d'endettement n'a rien à voir avec le seuil critique de trop nombreux foyers dans ce domaine. Beaucoup de ménages échangeraient volontiers leur situation au regard de l'endettement avec la notre pour disposer d'une capacité de désendettement de 6,7 années.

La dette est un épouvantail utilisé pour faire peur et justifier l'austérité.

Comme nous l'avons dit précédemment, notre groupe s'oppose à l'adoption de votre objectif de désendettement de 20 millions d'euros financés au détriment du soutien à l'investissement, et si vous ne l'admettez pas encore, par des coupes dans des politiques départementales utiles aux habitants.

En effet, vous avez vous-même reconnu dans la presse locale, monsieur le Président, avoir à ce jour identifié une piste d'économie d'un million d'euros sur les 10 millions supplémentaires que vous souhaitez consacrer au désendettement. Ce qui est bien peu en vous plaçant loin du compte... Il vous en reste 90 % à trouver...

Et encore sur ce million d'euros, 670 000 euros sont fléchés sur les dépenses de communication, éternel os à ronger d'une droite qui est bien à la peine pour expliquer aux seinomarins comment la priorité qu'elle accorde au désendettement se fera sans impacter négativement les services offerts à la population.

Vous avancez également, pour financer cet effort prioritaire en faveur du désendettement, les cessions. Or, vous savez pertinemment que ce genre de piste ne peut s'inscrire dans la durée, une fois que l'on cède un bien, on ne peut pas le céder une seconde fois... D'autant qu'en 2014 nous avons connu un haut niveau de cessions foncières et immobilières puisque 9,5 millions d'euros ont été collectés via plusieurs cessions exceptionnelles. Vous proposez de faire encore plus fort, nous verrons bien. En tout cas, nous ne nous rapprochons toujours pas des 10 millions à trouver en faveur du désendettement...

Vient alors à la rescousse, la piste de l'amplification du recouvrement des recettes dues par les usagers et les bénéficiaires des politiques sociales mises en œuvre par notre collectivité, telles que les personnes âgées ou handicapées. Ce n'est pas sans poser d'interrogations au regard des publics fragilisés visés. Mais bon, là aussi, vous aurez du mal à faire encore plus fort que le produit des dispositifs de suivi et de recouvrement contentieux en vigueur dans nos services en lien avec nos partenaires. Il n'existe en effet aucun laxisme en la matière. Vous en doutez ? Vous le constaterez vous-même. En tout cas ce n'est pas ici non plus que vous dégagerez des millions supplémentaires en faveur du désendettement...

Il est donc à craindre que la majorité de droite privilégie le recours à la hausse des tarifs, notamment pour les prix de journées pratiqués dans les établissements d'hébergement accueillant des personnes âgées ou handicapées, en lieu et place d'une prise en charge socialisée financée par le budget général de la collectivité.

Fait surprenant, la Décision modificative table sur une stabilisation du nombre d'allocataires du RSA sur les prochains alors que le nombre de privés d'emplois progresse toujours et qu'il ne semble pas que la situation économique et sociale se soit soudainement améliorée. Est-ce à dire que la droite donne crédit à la politique économique menée par le Gouvernement socialiste qu'elle conspuie nationalement dans une optique de surenchère ultralibérale ? Il est fort à craindre que la politique de l'offre menée par l'actuelle majorité échouera à relancer la croissance et les emplois invalidant ainsi les hypothèses très optimistes d'évolution du RSA inscrite au projet de décision modificative.

Nous dénonçons depuis 2 ans la réduction des crédits départementaux consacrés à l'APA alors que la population en situation de dépendance s'accroît toujours. Le projet de décision modificative propose aujourd'hui de réduire de 500.000 euros supplémentaire l'enveloppe consacrée à l'APA à domicile.

Dans le même sens, la décision modificative indique que la refonte du dispositif des aides à domicile en 2013 génère une baisse du nombre d'heures en 2015, laquelle vous permet de proposer une réduction de 150 000 euros de l'enveloppe consacrée aux personnes âgées et de 75 000 euros sur celle des personnes handicapées. Cela ne peut s'expliquer que par une réduction des plans d'aides accordés aux bénéficiaires du fait de l'augmentation des restes à charges facturés aux familles.

Seul point positif à porter au crédit de cette décision modificative, l'abondement à hauteur de 1,9 millions supplémentaires des lignes budgétaires consacrées aux aides à l'enseignement (bourses scolaires et aides à la restauration dans les collèges) du fait de l'élargissement de leurs critères d'attribution, ainsi qu'au financement du rattrapage du retard d'instruction des dossiers des personnes handicapées placées en établissement d'hébergement.

En l'état, le doublement de l'objectif de désendettement de notre collectivité n'est pas financé de manière réaliste et objective. Les pistes évoquées telles que la baisse effective des dépenses de communication, l'extension de la dématérialisation des procédures, la réduction de la flotte automobile ou la mutualisation des équipements informatiques ne permettront pas de tenir l'objectif fixé.

Dans un contexte de réduction continue des dotations de l'Etat, auquel vous souscrivez, bon gré, mal gré, vous n'avez pas d'autres choix que de tailler dans les dépenses d'investissement et/ou de fonctionnement de la collectivité afin de satisfaire à votre

engagement de ne pas toucher à la fiscalité locale qui constituait, avec le désendettement, la pierre angulaire de votre programme électoral.

Cette stratégie implique nécessairement une dégradation du service public rendu par notre collectivité à la population alors que la situation sociale et économique impliquerait davantage d'intervention du Département.

L'économie générale de cette décision modificative étant marquée du sceau de l'austérité notre groupe votera en toute logique contre les logiques appliquées dans cette délibération.

Vote : Contre